

Conseil de sécurité

Distr. générale
21 mars 2014

Original : français

Lettre datée du 21 mars 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2138 (2014) du Conseil de sécurité concernant le Soudan, adoptée le 13 février 2014, dans laquelle le Conseil de sécurité a décidé de reconduire jusqu'au 13 mars 2015 le mandat du Groupe d'experts initialement constitué en application de la résolution 1591 (2005), et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires.

Je tiens à vous informer que j'ai nommé les experts suivants membres du Groupe d'experts :

M[me] Lipika Majumdar Roy Choudhury (Inde) – finance;

M[me] Dakshinie Ruwanthika Gunaratne (Sri Lanka) – droit humanitaire international;

M Issa Maraut (France) – questions régionales;

M. Guido Potters (Pays-Bas) – aviation;

M. Adrian Wilkinson (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) – armes.

J'ai également désigné M[me] Choudhury Coordonnatrice du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon



